

APPEL À PROJETS

OPEN DATA HES-SO

Contexte

Le Rectorat s'est doté d'une enveloppe budgétaire spécifique de 100'000 francs afin de financer l'ouverture des données de recherche produites par des chercheuses et des chercheurs de la HES-SO.

L'Open data est une nouvelle pratique scientifique visant l'ouverture des données de la recherche selon les principes FAIR. C'est-à-dire qu'au-delà du dépôt des données en accès ouvert, celles-ci doivent aussi être facilement trouvables (**F**indable), **A**ccessibles, **I**nteropérables et **R**éutilisables. L'Open data est désormais un critère incontournable à l'obtention des subsides du FNS. Il répond aux exigences inscrites dans la stratégie nationale Open science, stratégie définie par swissuniversities sur mandat du SEFRI en février 2017.

Dans la stratégie Open HES-SO de décembre 2018, le Rectorat s'engage pour que les chercheuses et chercheurs de l'institution aient les moyens de répondre aux exigences nationales de l'Open data. Si la pratique est encore à ses débuts, elle se développe rapidement. Les chercheuses et chercheurs de la HES-SO ne peuvent pas rester en dehors de cette tendance internationale forte.

Afin d'encourager cette nouvelle pratique scientifique, le Rectorat lance un appel à projet.

Objectifs de l'appel à projets

L'objectif général est d'encourager les chercheuses et chercheurs à déposer leurs données dans une base dédiée répondant aux principes FAIR, que leur approche soit qualitative ou quantitative. Les données de recherche sont comprises ici au sens large : données chiffrées, textuelles, sérielles, images, vidéos, sons, codes sources etc.

Pour ce faire, une chercheuse ou un chercheur ayant obtenu un financement de la HES-SO ou de tiers pour la réalisation d'un projet de recherche peut obtenir, via cet appel, des fonds complémentaires destinés à la mise en Open data des données du projet financé.

Les projets financés devraient constituer des exemples de bonnes pratiques de l'Open data au sein de la HES-SO. Le but est double :

1. favoriser l'appropriation de cette pratique par la mutualisation des réflexions autour du partage des données de recherche, la mise en commun des outils et des procédures ainsi que l'établissement d'un état de l'art spécifique aux domaines de la HES-SO.
2. disposer, grâce à la pratique, d'une base méthodologique pour la gestion des données propres aux spécificités disciplinaires de la HES-SO.

Exigences attendues

1) dépôt des données d'une recherche quantitatives et/ou qualitatives dans une base dédiée répondant aux exigences FAIR.

2) rédaction d'un rapport final d'environ 15 pages comportant :

- un résumé de la recherche ;
- une description des données (type de données, format, quantité, degré de sensibilité, etc.) ;
- un bref état de l'art des bases de données (Data repositories) existantes pour la discipline en question et une argumentation justifiant le choix (visibilité, soutien existant, prix, sécurité, etc.) ;
- la méthode d'implémentation des principes FAIR lors du dépôt, incluant une description détaillée (temps de travail, compétences nécessaires, etc) de toutes les tâches effectuées afin de rendre les données compatibles avec les principes FAIR ;
- un état des lieux des difficultés juridiques et éthiques posées lors du dépôt, accompagné d'une description des solutions pour les dépasser (anonymisation, pseudonymisation, consentement, fermeture partielle de l'accès aux données, etc.) ;
- une bibliographie formée de documents de référence sur l'Open data dans la discipline en question qui ont été consultés.

Le rapport final devra être déposé dans ArODES.

Critères d'éligibilité

Membres du PER de la HES-SO ayant obtenu un financement de la HES-SO ou de tiers pour la réalisation d'un projet de recherche. Ce dernier répond aux conditions suivantes :

- Projet en cours ou terminé depuis moins de 24 mois et dont la mise en valeur des données n'a pas été financées par d'autres sources
- Projet utilisant des données quantitatives et/ou qualitatives
- Intérêt du partage des données d'un point de vue scientifique, sociétal, économique ou culturel.

Financement du projet

Le financement disponible s'élève au maximum à 20'000 francs par projet, en fonction de la complexité du travail nécessaire pour la mise en conformité des données selon les principes FAIR. Les fonds octroyés sont destinés à couvrir:

- les heures de travail nécessaires pour rendre les données FAIR et rédiger le rapport final
- les frais de dépôt des données

Selon les conditions financières de la HES-SO, le versement du financement octroyé se fera à la fin du projet, après validation des rapports scientifique et financier.

Sélection et évaluation

La sélection et l'évaluation des projets se feront selon les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus. Elles seront effectuées par un comité composé de la Vice-rectrice R&I, la cheffe de projet Open science et deux experts externes à la HES-SO.

La sélection veillera à ce que soit représentée, dans la mesure du possible, une diversité de domaines, de méthodes et de type de données.

Calendrier et procédure de soumission

Ouverture de l'appel à projet : 1^{er} juin 2020

Délai des dépôts de projet : 1^{er} septembre 2020

Communication des résultats : 1^{er} novembre 2020

Fin du projet de valorisation des données et rendu du rapport final : au plus tard 12 mois après la décision d'octroi du financement par le Rectorat

Pour le dépôt du projet, veuillez remplir le formulaire « Appel à projet Open Data HES-SO ».